

CR cellule export IA n° 45 // mardi 19 avril 2022

Participants :

Administration: Mohamed BOUKOTTAYA (DGAL, BEPT), Hajer ATRI, Maryse (FAM), DGPE (Louise BACHER)

Professionnels: SNA, SNIPO, CIFO

I. Point de situation au 19/04/2022

1/ Point UE et Europe (notifications ADIS : Animal disease information system)

RAS

2/ France

Voir tableau de suivi des foyers sur site du MAA :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>

Le nombre de foyer se tasse mais la situation reste évolutive dans certains départements.

Info post cellule : A la date du 19 avril, la France compte 1300 foyers d'IAHP en élevage dont 529 foyers IAHP dans le département de la Vendée (85).

La situation est stable encore cette semaine ; sauf pour le Lot et Garonne qui a perdu **son statut indemne suite à la détection de deux foyers le 13 avril.**

Deux départements à situation évolutive : Dordogne (24) et Lot (46)

En **Dordogne**, un premier foyer a été confirmé samedi 2 avril dans un élevage de 670 oies et 350 oisons à Saint-Geniès dans le Périgord. Depuis une semaine, il y a eu recrudescence de cas pour atteindre un total de 28 foyers. Post cellule, A la date du 19/04, le nombre de foyer a augmenté ; 34foyers.

Concernant les départements touchés de la Bretagne : département du Morbihan (56), département de l'Ille-et-Vilaine (35) et département du Finistère (29) : la situation reste stable. Toutes les suspicions ont été infirmées.

Info sna : foyer en élevage dans une zone très dense aux Pays Bas //lien possible avec faune sauvage // confirmation en cours

Sna : Aveyron : suspicion en cours // INFO post cellule : confirmation du foyer.

Les dates du recouvrement/département

Finistère : Pas de date de NDI à ce stade

II. Suivi de levée des restrictions

Qatar : Possibilité d'exporter des produits traités thermiquement à partir des départements non indemnes/

Info post cellule : info opérateur : **La viande crue de volailles françaises sont sous embargo.** Seuls les produits traités thermiquement sont autorisés.

Taiwan : discussion en cours sur l'amélioration du zonage IAHP. Signaux positifs et évolution favorable sur des négociations de zonage : actuellement application du zonage au niveau département // négociations de zonage plus favorable kilométrique ?

Japon : Une mission entre UE-JP pour la reconnaissance mutuelle du zonage IAHP. Hongrie/Pologne déjà auditées et la France est à la prochaine sur la liste. Une réunion d'ouverture de la mission est prévue le 26 avril ; c'est une mission système (labo/administration). Retour positif de la mission en Hongrie. Pour rappel, les JP appliquent le principe de zonage avec les AS FR mais cette mission serait une occasion pour mettre en place le principe de zonage au niveau UE (zonage réglementé UE). Mission sur place n'est pas prévue avant le mois de Juin 2022

Info post réunion : seule la Hongrie a eu une réunion comme la France. La Pologne est en cours d'organisation de cette même réunion avec les AS JP.

Corée : CAA déplacement en Corée prévu cette semaine // des avancées sur les négociations avec les KR // 2 questionnaires déjà envoyés aux AS KR // Signaux positifs // réponse au moins 24h des AS KR

Retours/commentaires des filières :

SNIPO : RAS

Cifog :

USA : article de presse sur le projet de vaccination aux USA : 22 millions de volaille abattus ; souhait de connaître la position des US par rapport à la vaccination // SNA : entreprises du producteur sont opposées à la vaccination.

EAU : selon les importateurs émiratis, EAU est resté sur la durée des 3 mois et n'appliquent pas les règles de l'OIE (28j pour le recouvrement du statut) // Retour DGAL : La notion des trois mois indiquée et imposée par les EAU sur l'attestation complémentaire est indépendante du délai pour le recouvrement du statut indemne. Pour pouvoir exporter vers les EAU, une fois que le département redevient indemne, il faut que le zonage des 25 km autour soit indemne depuis 3 mois, ce qui sera le cas. A priori au moment de l'exportation les 25 km autour de l'établissement exportateur seront indemne car le zonage à l'échelle du département prend par excès des zones indemne dans le rayon des 25 km. Pour les EAU et à l'échelle du département c'est 28 jours après le ND1 conformément au code de l'OIE.

Singapour : demande si les AS SG prennent en compte le recouvrement du statut indemne après 28 j du ND1 //

Réponse dgal : OUI

SNA

MY : dde de relancer les AS MY ?

EG : refus de permis d'import (anx d'origine du dépt Maine et Loire) // application du zonage à l'échelle du dépt ? au lieu du zonage 10 km

- Tunisie : possible export en respectant les consignes du zonage // SNA : réception d'un document de la DGSV qui mentionne les régions sous restrictions // dde de confirmation ?

•

•

France
Auvergne-Rhône-Alpes ; Bretagne ; Hauts-de-France ; Normandie ; Nouvelle-Aquitaine ; Occitanie ; Pays de la Loire ?

- Russie : discussion en cours pour lever les restrictions sur les départements indemnes et pour faire évoluer le zonage (zonage réglementé ou à la commune)
- Russie/Ukraine :

Génétique aviaire continue à exporter vers la Ru

III. Outils de communication / partage d'informations :

- Note de situation (V22 a été envoyée 15/04 aux CAA et vous a été également envoyée par Hajer) + Tableau IA 2022 de suivi des exigences pays tiers. ATTENTION : tableau de la reconnaissance du recouvrement théorique du statut indemne par département est en bas de page.

<https://teleprocedures.franceagrimer.fr/Expadon/docs/admgene/IATABCS220419v130.pdf>

- Tableau sur les dates, communes et nettoyage / désinfection de foyers :

Ci-joint.

- Publication du nombre de foyer-cas en France :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>

- S'abonner à la veille sanitaire ESA (info sur la situation sanitaire Europe) et s'abonner au site de l'OIE.

Prochaine cellule Export IA (n°45) : 25/04/2022 à 11h

Des informations sur l'évolution de la situation seront envoyées par écrit en tant que de besoin.